



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



ENSEIGNEMENT
AGRICOLE PUBLIC
DE NORMANDIE

TITRE PROFESSIONNEL **ASSISTANTE DE VIE AUX FAMILLES**

Objectifs de la formation

Le titre professionnel ADVF permet d'exercer des emplois le plus souvent au domicile des particuliers. Il est reconnu par les professionnels pour son caractère opérationnel et sa polyvalence vis-à-vis des publics variés : enfants, familles, personnes âgées, personnes en situation de handicap.

Lieu de la formation

EPL de l'Eure
CFPPA
www.educagri27.fr



FORMATION CONTINUE

DURÉE 1 an

CONTENU DE LA FORMATION

Enseignement technique

Le TP ADVF, diplôme de niveau 3, se compose de trois blocs de compétences appelés certificats de compétences professionnelles (CCP) :

- CCP 1 Entretien le logement et le linge d'un particulier ;
- CCP 2 Accompagner les personnes dans les actes essentiels du quotidien ;
- CCP 3 Relayer les parents dans la prise en charge de leurs enfants à leur domicile.

POURSUITES D'ÉTUDES

Certificat complémentaire de spécialité « accompagner la personne en situation de handicap vivant à domicile », ou évolution vers les fonctions d'accompagnant(e) éducatif et social, aide-soignant(e) ou vers les métiers de la petite enfance.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Demandeurs d'emploi
- Avoir au minimum 18 ans
- Être sorti du système scolaire depuis plus de 9 mois

DÉBOUCHÉS MÉTIERS

Assistante De Vie aux Familles



Admission étudiée
au cas par cas.